

A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 24 juillet 2020 20:15

L'Ecole de musique TEMPO devient municipale et repart de plus belle!!



ANNÉE 2020/2021 Les dates à retenir

Inscriptions définitives

- Samedi 5 septembre 2020,
de 10h à 16h, lors du Forum des
Associations à l'Espace Jean Jaurès
de Tomblaine

- Mercredi 9 septembre,
de 16h à 20h, à l'École de musique
municipale de Tomblaine

Date de début des cours
Lundi 14 septembre 2020

A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 24 juillet 2020 20:15

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

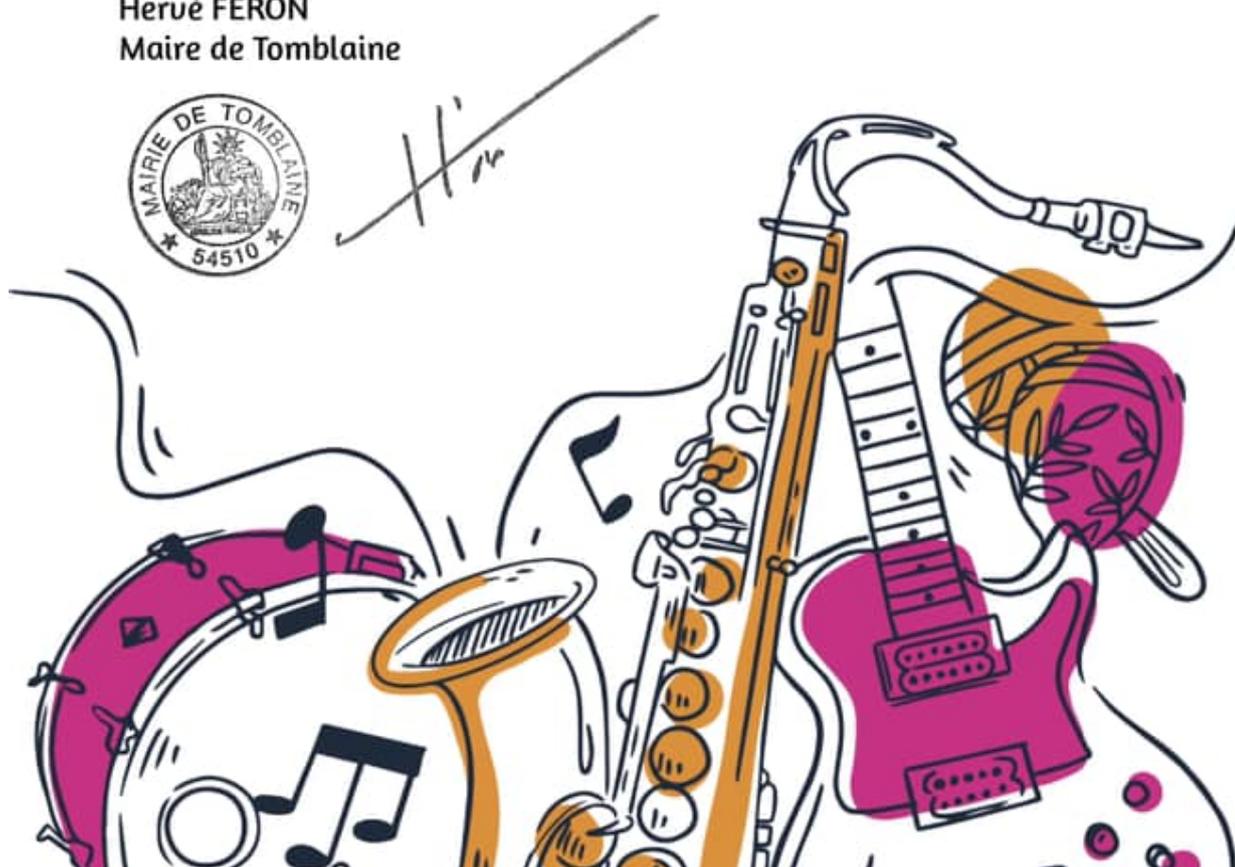
Parmi toutes les activités culturelles offertes à Tomblaine, l'école de musique Tempo est une institution par la qualité de l'enseignement proposé. Pour des raisons organisationnelles et pour progresser encore, l'école de musique est devenue un service municipal à part entière.

Cela ne changera rien dans vos habitudes, puisque le coût des adhésions restera le même et l'EMM (École Municipale de Musique) Tempo-Tomblaine gardera les mêmes objectifs : permettre à tous âges l'apprentissage de l'instrument et le plaisir d'être musicien, avec des professeurs compétents et expérimentés.

Les locaux de l'École de musique ont été entièrement renouvelés pour mieux vous accueillir, la gamme d'instruments proposés est diversifiée et les projets ne manquent pas.

Placée sous la direction pédagogique de Jean-Michel VAICLE et administrative de Jessica FRUMINET, cette école a tous les atouts pour vous donner satisfaction.

Hervé FERON
Maire de Tomblaine



A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 24 juillet 2020 20:15

instruments proposés

Instruments

ACCORDÉON	Catherine VASSEUR
BATTERIE	Gilles CHARMOT
FLÛTE	Christophe KUHNEL
GUITARE et BASSE	Jean-Pierre CARDON
PIANO	Anne GLOMET Jean-Michel VAICLE
SYNTHÉTISEUR	Jean-Michel VAICLE
SAXOPHONE	Christophe KUHNEL
TROMPETTE	Jean-Michel VAICLE
VIOLON et ALTO	Amélie BRACHET
VIOLONCELLE	Céline FRANTZ

Autres disciplines

CHANT	Camille LEBOURG
ÉVEIL MUSICAL	Amélie BRACHET
MAO (Musique assistée par ordinateur)	Jean-Michel VAICLE
FORMATION MUSICALE	Amélie BRACHET

► Pour toutes ces disciplines, il est fortement conseillé de participer au cours de formation musicale.

L'École de musique a le projet de monter une chorale, sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant. Si vous êtes intéressés, contactez-nous par téléphone ou par mail.

A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 24 juillet 2020 20:15

TARIFS PAR TRIMESTRE

Cours/Durée par semaine	TOMBLAINOIS	EXTERIEURS
Instruments (30 min)	155€	200€
Chants (30 min)	155€	200€
Éveil musical (1 heure)	40€	50€
MAO (1 heure soit 3 élèves)	115€	150€

► Réduction de 15 € pour le 2ème enfant – Réduction de 30 € pour le 3ème enfant – Pas de réduction pour l'éveil musical.

INFORMATIONS UTILES

École de musique municipale Tempo
14 Boulevard Jean Jaurès
54510 Tomblaine

Contacts :

Jessica FRUMINET, Directrice administrative - 06 49 82 68 93
Jean-Michel VAICLE, Directeur pédagogique
emm-tempo@mairie-tomblaine.fr

Retrouvez nous aussi sur
Facebook **@TempoTomblaine**
et sur notre site Internet **tempo-tomblaine.fr**

► La fiche de préinscription pour l'année 2020/2021 est disponible à l'accueil de la Mairie (Place Goethe) et sur notre site Internet, tempo-tomblaine.fr.

A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 24 juillet 2020 20:15
